

Extrait du El Correo

<https://www.elcorreo.eu.org/HaitiApaisement-et-optimisme>

HaïtiApaisement et optimisme

- Les Cousins - Amérique Centrale et Caraïbes -

Date de mise en ligne : mercredi 10 mai 2006

Copyright © El Correo - Tous droits réservés

Par François L'Écuyer

[Alternatives](#). Canada, le mercredi 10 mai 2006.

Après six années de crise politique, dont les deux dernières furent marquées par l'occupation militaire étrangère et la mise sous tutelle du pays, Haïti renoue avec un optimisme relatif, à la suite de l'annonce des résultats du second tour législatif. Trois des principaux partis politiques, ayant remporté quelques-uns des 30 postes de sénateurs et 99 députés lors du deuxième tour électoral, semblent vouloir collaborer pour que les deux chambres, qui ont commencé à siéger cette semaine, puissent coopérer avec le président René Préval, élu lors du premier tour le 7 février dernier, et qui sera institué le 14 mai prochain. Mais alors que le pays est sombré dans une crise économique et sociale sans fin, les défis sont nombreux pour le prochain gouvernement Préval.

Port-au-Prince - Les résultats du second tour législatif laissent les analystes mi-figue mi-raisin. Certes, l'extrême polarisation politique de la société haïtienne, issue de la contestation par certains partis du déroulement des dernières élections tenues en 2000, et renforcée par l'exil forcé de l'ancien président Aristide en février 2004 et l'occupation militaire qui a suivie, se traduit par un morcellement politique des deux chambres législatives. Toutefois, la maturité démontrée par les partis de centre-gauche, actuellement en négociation pour proposer de former un gouvernement de coalition avec le parti LESPWA du président René Préval, en étonne plus d'un.

En effet, incapables de créer une coalition avant les élections, on apprend que l'Organisation peuple en lutte (OPL) dirigée par Paul Denis, la Fusion des sociaux-démocrates de Serge Gilles et Micha Gaillard, ainsi que l'Alliance démocratique (ALYANS) de l'ancien maire de Port-au-Prince Evans Paul, tiennent des pourparlers actifs afin de soumettre au président Préval leurs propositions de candidats pour le poste de Premier ministre. Préval, dont le parti LESPWA n'a obtenu que 11 sénateurs sur un total de 30, et 20 députés sur 99, n'a eu d'autre possibilité que d'entamer le dialogue avec cette coalition en formation, son choix de Premier ministre devant être approuvé par les deux chambres législatives.

Leurs candidats présidentiels ayant été largement distancés le 7 février dernier, les partis OPL, Fusion et ALYANS ont tout de même remporté des scores honorables aux législatives. Ils ont respectivement fait élire quatre, trois et un sénateurs, ainsi que huit, quinze et onze députés. En ajoutant ces parlementaires à ceux rempotés par Préval, celui-ci pourrait jouir d'une majorité dans le deux chambres afin de pouvoir gouverner tout au long de son prochain mandat - un atout qui lui faisait terriblement défaut lorsqu'il était président de 1996 et 2001.

C'est le parti Fanmi Lavalas qui a subi la plus grande défaite lors de ces élections 2006. La formation de l'ancien président Aristide, avec qui René Préval prend de plus en plus ses distances, n'a fait élire que trois sénateurs et six députés. Les récentes déclarations de Préval, qui n'évacue pas un retour au pays d'Aristide, mais encore moins un éventuel recours en justice contre celui-ci, ont néanmoins eu un impact sur les résultats du second tour législatif : deux candidats Lavalas, traînant de la patte lors du premier scrutin, ont réussi à se faufiler pour remporter les sénatoriales du département de l'Ouest, où se situe Port-au-Prince. Alors que les partisans d'Aristide comptaient sur Préval pour ramener au pays leur président déchu, il semble qu'ils aient revu leur choix lors du second tour.

Municipales à venir

On n'en fait rarement mention, mais la Constitution haïtienne adoptée en 1987 prévoit nombre de mécanismes permettant une réelle décentralisation des pouvoirs de l'État haïtien, ainsi que des structures, notamment les assemblées des collectivités territoriales, rendant possible une véritable participation citoyenne à la gestion de la chose publique. Toutefois, le manque de volonté des élites politiques s'est traduit, depuis, dans une incapacité à voter les législations nécessaires à cette dévolution des pouvoirs. En conséquence, le pouvoir haïtien demeure

considérablement concentré à Port-au-Prince, tel que l'avaient imposé les États-Unis, lors de leur occupation militaire du pays de 1915 à 1934. Renouer avec ce processus de décentralisation et de participation citoyenne sera l'un des nombreux défis du prochain gouvernement.

Mais on apprenait cette semaine, par la bouche du président du Conseil électoral provisoire (CEP) Max Mathurin que, « faute d'argent », les élections municipales, prévues pour le 21 juin prochain, se limiteront aux élections des maires de communes, faisant fi des prévisions constitutionnelles d'élections des assemblées et conseils des sections communales. Le représentant du secrétaire général de l'ONU Kofin Annan en Haïti, Gabriel Valdès, a rapidement rétorqué que les fonds étaient disponibles. Depuis, le CEP s'engouffre dans les excuses, allant jusqu'à prétexter la tenue, le 21 juin, d'un match de soccer Autriche-Brésil qui rendrait impossible la tenue de ces élections municipales...

Encore une fois, ces machinations reflètent malheureusement le rejet par les élites haïtiennes d'une réelle démocratie, d'un réel pouvoir populaire. Selon elles, les populations haïtiennes devraient se contenter de « voter à tous les cinq ans », et de laisser les élites politiques, « spécialistes de la gestion de l'État haïtien », tranquilles tout au long de leur mandat - comme le stipule d'ailleurs les capsules audio financées par l'agence américaine d'aide au développement, USAID.

Priorités au développement social

La majorité du peuple haïtien ne peut jouir de droits citoyens à proprement parler. En effet, 60% de la population, vivant en grande partie en milieu rural, demeure analphabète, sans baptistaire - donc sans citoyenneté - et dans des conditions d'extrême pauvreté. En matière de développement social, ces populations devront constituer les bénéficiaires prioritaires des programmes publics que le prochain gouvernement devra rapidement mettre sur pied.

Alors que les violences qui ont frappées Port-au-Prince l'an dernier semblent s'estomper - les kidnappings sont en net recul dans la capitale - la communauté internationale devra revoir le mandat de la force militaire de l'ONU présente en Haïti, et prendre des engagements clairs, à long terme, pour accompagner le prochain gouvernement dans son programme de développement. Les importantes ressources financières - 41 millions de dollars par mois, selon l'ONU - que draine cette force d'occupation doivent être rapidement réinvesties dans le développement social et la réforme du système de justice haïtien.

Enfin, le programme transitoire d'aide au développement d'Haïti effectif depuis 2004, le Cadre de coopération intérimaire (CCI), devra être sensiblement revu. En effet, sur un budget frisant les 1,3 milliards, seulement 75 millions étaient consacrés à l'agriculture, un secteur économique qui fait vivre 70% de la population et dont dépend la moitié des emplois que compte le pays. Sans emploi, sans citoyenneté, il est grand temps d'appuyer une démocratisation d'Haïti qui dépasse les limites de Port-au-Prince.

* L'auteur, présentement à Port-au-Prince, est responsable des communications et chargé de projets pour Haïti avec l'ONG Alternatives